

1 Thessaloniens 2.13-16

1 Th 2:13 *C'est pourquoi, nous aussi, nous rendons continuellement grâce à Dieu de ce qu'en recevant la parole de Dieu que nous vous avons fait entendre, vous l'avez accueillie, non pas comme une parole humaine, mais comme ce qu'elle est vraiment : une parole de Dieu, qui est aussi à l'œuvre en vous qui croyez. 2.14 En effet, frères, vous avez vous-mêmes imité les Églises de Dieu en Jésus-Christ qui sont en Judée : vous avez souffert de la part de vos propres compatriotes ce qu'elles ont souffert de la part des Juifs. 2.15 Ceux-ci ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes, et nous ont pourchassés, ils ne plaisent pas à Dieu et sont hostiles à tous les humains, 2.16 nous empêchant de parler aux non-Juifs pour qu'ils soient sauvés, afin de mettre constamment le comble à leurs péchés. Mais la colère les a finalement atteints.*

Pour nombre de spécialistes, 1 Thessaloniens 2.13-16 passe pour l'un des textes les plus intransigeants et « durs » de l'apôtre Paul. Il contient, tel un « coup de gueule » de Paul, écrit Trimaille, le « réquisitoire passionné » de l'apôtre « contre ses coreligionnaires... qui est à l'origine de l'accusation d'anti-judaïsme portée contre lui¹ ». Dans son commentaire sur 1 et 2 Thessaloniens, Best juge, de façon plus directe encore, que, dans ce texte, « Paul fait preuve d'une attitude antisémite qui est inacceptable² ». On sait, en tout cas, de quelle manière les formules de Paul – « Ce sont les Juifs qui ont tué le Seigneur Jésus... ils ne plaisent pas à Dieu et ils sont hostiles à tous les humains... la colère les a finalement atteints » – ont été employées au cours de l'histoire et, en particulier, au cours de l'histoire de l'Église, lorsqu'on les a appliquées, de manière massive, à tous les fidèles du judaïsme depuis le temps de l'apôtre.

¹ Michel TRIMAILLE, « L'anti-judaïsme de Paul ? », *Cahiers Évangile* 108, juin 1999, p. 50.

² Ernest BEST, *A Commentary on the 1st and 2nd Epistles to the Thesalonians*, Harper's New Testament Commentaries, New-York, Harper & Row, p. 122, cité par Michael A. RYDELNIK, « Was Paul Anti-Semitic ? Revisiting 1 Thessalonians 2:14-16 », *Bibliotheca Sacra* 165, janvier-mars 2008, n° 657, p. 58.

1. Des formules peu pauliniennes ?

On ne sera pas étonné que, face à de telles formules, plusieurs exégètes aient mis en doute leur origine paulinienne. Car, on ne peut le nier : à première lecture, en tout cas, elles détonnent lorsqu'on les compare avec ce que l'apôtre écrit au sujet de ses « frères selon la chair » en Romains 9 à 11. N'y affirme-t-il pas, en effet, qu'il souhaiterait être lui-même « anathème, séparé du Christ, pour [ses] frères, les gens de [sa] parenté selon la chair, eux qui sont les Israélites, à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses, les pères, et de qui est issu, selon la chair, le Christ, qui est au-dessus de tout, Dieu béni pour toujours ! » ? Une telle différence d'état d'esprit entre ce texte de Romains et les reproches d'1 Thessaloniens 2.13-16 n'indique-t-elle pas que, dans ces derniers versets, nous avons affaire, comme le pense Pearson, à une « interpolation deutéro-paulinienne³ » ?

En fait, selon Pearson, l'affirmation conclusive : « la colère les a finalement atteints » (v. 16), ne peut désigner que la destruction de Jérusalem en 70⁴. Or, cette destruction a eu lieu plusieurs années après la rédaction d'1 Thessaloniens et ne peut donc être de la plume de l'apôtre. Par ailleurs, ajoute Pearson, le changement de sujet en 2.13 semble inattendu⁵, Paul n'invite pas autre part les croyants à imiter une Église comme il le fait en 2.14⁶ et Matthieu 23.31-36, dont dépendrait 1 Thessaloniens 2.15, a été rédigé bien après la lettre de l'apôtre⁷.

Cependant, le témoignage des manuscrits des lettres de Paul, dont le plus ancien (P⁴⁶) date des années 200, est unanime : tous contiennent nos versets ! En fait, la structure même d'1 Thessaloniens milite en faveur de leur présence dans la lettre originale⁸ :

³ Birger A. PEARSON, « 1 Thessalonians 2:13-16 : A Deutero-Pauline Interpolation », *Harvard Theological Review* 64, 1971/1, p. 79-94. Voir aussi Hendrikus BOERS, « The Form Critical Study of Paul's Letters : 1 Thessalonians as "A Case Study" », *New Testament Studies* 22/2, janvier 1976, p. 140-158.

⁴ PEARSON, *op. cit.*, p. 81-83.

⁵ *Ibid.*, p. 89-91.

⁶ *Ibid.*, p. 87-88.

⁷ *Ibid.*, p. 92.

⁸ Cf. notre proposition de structure dans l'« Introduction aux lettres de 1 et 2 Thessaloniens », *Bible d'étude Semeur 2000*, p. 1845.

1 Thessaloniens 2.13-16

1.2 à 2.12

1.2 : « nous remercions Dieu »
1.2-10 : la Parole de Dieu à Thessalonique (4-5)
Imitateurs de Paul et du Seigneur (6)
et modèles (7)
Épreuves nombreuses (6)
[1.9 et 2.1 : « accueil » (*eisodos*)]

2.1-12 : Paul et les Thessaloniens
Image de la mère et du père

2.13 à 3.10

2.13 : « nous remercions Dieu »
2.13-16 : la Parole de Dieu à Thessalonique (13)
Imitateurs des Églises en Judée (14)
Persécutions (14-15)

2.17 à 3.10 : Paul loin des Thessaloniens
« étant orphelins » (*aporphanisthente*
2.17)

3.11-13

Prière pour les Thessaloniens

Cette compréhension de la structure d'1 Thessaloniens montre que 2.13-16 fait écho à 1.6-7. Ces versets n'y font aucunement figure de corps étranger. On y trouve « la même association, dans le même ordre, entre l'accueil de la parole de Dieu et les persécutions » et, comme le relève Légasse, à cela s'ajoute « le thème de l'imitation⁹ ». Il est donc erroné d'affirmer que Paul ne donne jamais, comme en 2.14, une Église comme un exemple à imiter puisque, dans le verset parallèle de 1.7, l'apôtre dit des Thessaloniens qu'ils sont « devenus un modèle pour tous les croyants en Macédoine et en Achaïe ».

L'argument en faveur de l'interpolation qui s'appuie sur le rapport avec Matthieu 23.31-36 ne tient que pour ceux qui jugent que Paul se réfère au texte canonique de l'évangile de Matthieu, ce qui ne s'impose nullement car quand bien même un tel lien entre les déclarations de l'apôtre et les paroles de Jésus serait avéré, celui-ci pourrait s'expliquer au moyen de traditions écrites (source Q) ou orales pré-matthéennes que Paul aurait pu connaître. Ne fait-il pas allusion, dans la péricope sur la résurrection des croyants (4.13-18) dont l'origine paulinienne est incontestée, à « une parole du Seigneur » concernant son avènement (4.15), qui reprend l'enseignement de Jésus à ce sujet¹⁰ ?

Ce qui est dit de la « colère » divine en 1 Thessaloniens 2.16 nous obligera-t-il cependant de discerner en 2.13-16 une interpolation ? L'exégèse du verset (cf. *infra*) nous permettra de répondre par la négative. Mais, dès à présent,

⁹ Simon LÉGASSE, *Les épîtres de Paul aux Thessaloniens*, Lectio Divina-Commentaires 7, Paris, Cerf, 1999, p. 160.

¹⁰ Voir François BASSIN, *Les épîtres de Paul aux Thessaloniens*, CEB, Vaux-sur-Seine, Édific, 1991, p. 143-144. David, WENHAM, « Paul and the Synoptic Apocalypse », dans *Gospel Perspectives*, vol. II, sous dir. R. T. FRANCE et D. WENHAM, Sheffield, JSOT Press, 1981, p. 345-375.

relevons le sentiment de Légasse qui s'accorde avec le nôtre : « N'était la dureté de ses [de Paul] paroles contre les Juifs dans ce passage, il est probable qu'on n'y aurait jamais soupçonné une interpolation¹¹. » Une question, cependant, se pose : qui sont ces « Juifs » dont Paul parle si durement ? L'emploi par l'apôtre du mot *Ioudaïoi* en 2.14 (« de la part des Juifs ») est-il aussi englobant qu'on l'a souvent jugé ?

2. Les *Ioudaïoi* (2.14) : « Juifs » ou « Judéens » ?

Selon plusieurs, le mot *Ioudaïoi* ne peut avoir, en 2.14, le sens ethnique qu'il a dans d'autres textes. Car dans ce verset, les *Ioudaïoi* sont les habitants de la Judée qui causent de grandes souffrances aux Églises de ce pays, dont les croyants de Thessalonique sont devenus les imitateurs : « En effet, frères, vous avez vous-mêmes imité les Églises de Dieu en Jésus-Christ qui sont en Judée : vous avez souffert de la part de vos propres compatriotes ce qu'elles ont souffert de la part des Juifs » (2.14)¹². C'est pourquoi, ainsi que le suggère Lowe, le mot *Ioudaïoi* ne devrait pas être traduit par « Juifs » mais par « Judéens ». Cette compréhension géographico-nationale des *Ioudaïoi* s'impose, souligne-t-il, car Paul les oppose aux « compatriotes » des chrétiens de Thessalonique, qui les persécutent¹³.

Une telle interprétation soulève, cependant, deux difficultés. La première concerne l'identité des « compatriotes » des croyants de Thessalonique, qui y font souffrir l'Église. Pourquoi Paul, en effet, lie-t-il l'expérience des croyants de Thessalonique à celle des Églises de Judée ? Ce parallèle tient-il uniquement au fait de la persécution ou est-il aussi justifié par l'identité des persécuteurs ? Le rappel des souffrances des chrétiens de Judée ne serait-il pas plus naturel si, à Thessalonique aussi, les persécutions étaient dues, en partie en tout cas, aux Juifs de la ville ? Certes, selon Bruce, le mot *sumphulētēs* (« compatriote ») désigne le

¹¹. LÉGASSE, *op. cit.*, p. 158.

¹². Selon LÉGASSE, *ibid.*, p. 145, dont le sentiment est représentatif de celui de nombreux travaux consacrés à ce sujet, « on a peine à trouver au sein des témoignages primitifs les traces d'une persécution dont les communautés chrétiennes de Judée auraient été collectivement victimes de la part des Juifs ». Markus BOCKMUEHL, « 1 Thessalonians 2:14-16 and the Church in Jerusalem », *Tyndale Bulletin* 52, 2001/1, p. 1-31, rappelle que des mesures hostiles ont été prises par les Juifs de Judée vers 36 puis à nouveau sous Agrippa I en 41/42 ; il étudie finalement les témoignages concernant une nouvelle persécution de l'Église de Jérusalem lors de la huitième année de l'empereur Claude, en 48/49. On peut relever, à ce sujet, le regain d'actions nationalistes en Judée en 48 lors de l'arrivée du procureur Ventidius Cumanus. (Voir R. JEWETT, « The Agitators and the Galatian Congregation », *New Testament Studies* 17/2, janvier 1970, p. 198-212.). Or, 1 Th a été écrite en 50.

¹³. Malcolm LOWE, « Who Were the **ΙΟΥΔΑΙΟΙ**? », *Novum Testamentum* 18, 1976/2, p. 130, n. 89. Dans son étude, Lowe cherche à montrer que la majorité des mentions des *Ioudaïoi* dans Jean devrait se comprendre de Judéens.

« membre de la même *phulè* (tribu)¹⁴ » et ne peut donc inclure des Juifs. Mais, comme le note Rigaux, « le sens n'est pas ici racial mais plutôt local... si bien que Milligan pense qu'il n'y a pas même lieu d'exclure les Juifs de Thessalonique et nous lui donnons raison¹⁵ ». Ce jugement de Rigaux nous paraît justifié car l'on sait, par les Actes des Apôtres (17.5-8), que ce sont les Juifs de Thessalonique qui ont provoqué des attroupements et de l'agitation dans la ville pour s'opposer à la proclamation de l'Évangile par Paul et Silas. Or, comme le montre le parallélisme que nous avons souligné plus haut entre 1 Thessaloniens 1.2-10 et 2.13-16, Paul associe les souffrances que les Thessaloniens ont connues lors de leur accueil initial de la Parole de Dieu (1.6) à l'opposition à laquelle ils ont eu affaire de la part de leurs compatriotes (2.14). Les Juifs de Thessalonique devaient donc, en toute vraisemblance, être partie prenante de cette opposition. Mais si Paul établit un parallèle entre les persécutions des *Ioudaïoi* de Judée et celles que subissent les Thessaloniens à cause de l'identité commune d'un certain nombre des persécuteurs, il ne nous semble plus possible de voir dans les *Ioudaïoi* de 2.14 des Judéens : la portée du mot est plus large, et il doit être traduit par « Juifs ».

La citation suivante de Bruce met en évidence la deuxième difficulté que pose l'interprétation restrictive de Lowe :

Il serait possible de traduire ici *Ioudaïoi* par « Judéens », car ce sont les Juifs de Judée qui persécutent les Églises judéennes, et non « les Juifs » dans un sens plus général – bien que ce soient « les Juifs » dans un sens plus général qui constituent l'antécédent des propositions relatives (participiales) des versets 15 et 16¹⁶.

Il est clair, en effet, que la manière dont le verset 15 définit les *Ioudaïoi* du verset 14 interdit toute limitation aux seuls Judéens. Car, écrit Paul, ce sont ces *Ioudaïoi* « qui ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes, ce sont eux qui nous ont pourchassés ; ils ne plaisent pas à Dieu et ils sont hostiles à tous les humains, nous empêchant de parler aux non-Juifs pour qu'ils soient sauvés » (2.15-16a). C'est pourquoi, pour définir l'identité des *Ioudaïoi* de 2.14 avec plus de précision, il nous faut bien comprendre les reproches que l'apôtre leur adresse.

¹⁴. F. F. BRUCE, *1 & 2 Thessalonians*, Word Biblical Commentary 45, Waco, Word, 1982, p. 46. De même James Everett FRAME, *A Critical and Exegetical Commentary on the Epistles of St. Paul to the Thessalonians*, Édimbourg, T. & T. Clark, 1912, 1960, p. 110 : « *Sumphuletai* are Gentiles as *Ioudaïon* shows. »

¹⁵. B. RIGAU, *Saint Paul. Les épîtres aux Thessaloniens*, Paris/ Gembloux, Gabalda/Duculot, 1956, p. 443. BASSIN, *op. cit.*, p. 104, suit une telle interprétation : « Le mot *compatriote*... s'applique sans doute ici d'une façon générale à des éléments de toutes les catégories d'habitants de Thessalonique, Juifs y compris, contrairement à ce qui a parfois été suggéré. »

¹⁶. BRUCE, *op. cit.*, p. 46.

3. Les reproches adressés aux *Ioudaïoi*

Dans les versets 15 et 16, Paul énonce ces reproches au moyen de plusieurs participes. Nous traduisons le texte de manière littérale, en numérotant les participes liés entre eux par la conjonction de coordination « et » (*kai*) :

... de la part des Juifs, (1) ayant aussi tué le Seigneur Jésus et les prophètes et (2) nous ayant pourchassés et (3) ne plaisant pas à Dieu et (4) [étant¹⁷] hostiles à tous les hommes, nous empêchant de parler aux païens pour qu'ils soient sauvés, afin de mettre constamment le comble à leurs péchés.

Comme le relève François Bassin, la conduite répréhensible des *Ioudaïoi* est décrite au moyen de quatre participes coordonnés entre eux. Les deux premiers signalent des événements du passé (« Ils ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes et nous ont pourchassés ») et les deux derniers un comportement plus général (« Ils ne plaisent pas à Dieu et sont hostiles à tous les humains, nous empêchant de parler aux non-Juifs pour qu'ils soient sauvés »)¹⁸.

a) Les premier et deuxième reproches

Ce n'est pas le lieu ici de traiter en détail de la question de la responsabilité des Juifs dans la mort de Jésus. Il est clair que pour les évangiles, les autorités juives (Mt 26.66 ; 27.1 ; Jn 11.47-57) et la foule rassemblée à Jérusalem pour la Pâque (Mt 27.20-25) y ont eu une part importante. Le livre des Actes attribue la mort de Jésus aux « Juifs » à plusieurs reprises, dans les discours de Pierre (2.23 ; 3.13-15), d'Étienne (7.52) et de Paul (13.27-28) ainsi que dans la prière des croyants rassemblés à l'occasion de l'arrestation de Pierre et de Jean (4.25-28). Il est vrai que ces textes soulignent aussi, contrairement à 1 Thessaloniens 2.15, le rôle des « impies » (les Romains) dans la mort de Jésus¹⁹, mais le fait que Paul ne le mentionne pas dans notre texte n'implique pas qu'il considère les *Ioudaïoi* comme les seuls responsables de la mort du Seigneur. Car son propos, en 1 Thessaloniens 2.14-16, est de souligner l'obstination des *Ioudaïoi* dans leur rejet de l'œuvre de Dieu et non, comme dans son discours d'Actes 13.27-28, de rappeler les faits qui ont accompagné la mort de Jésus.

¹⁷. Le participe *ontôn* est sous-entendu en grec.

¹⁸. BASSIN, *op. cit.*, p. 105.

¹⁹. L'allusion au rôle des Romains en Actes 7.52 est peu explicite (« livré ») : « Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du Juste que vous, maintenant, vous avez livré et assassiné. »

La mention de la mise à mort des prophètes²⁰, qui est associée à celle de Jésus²¹, situe les reproches de l'apôtre dans la longue histoire du refus délibéré et régulier de la Parole de Dieu par les *Ioudaïoi* des siècles passés. La mort de Jésus n'est pas un accident : elle n'est que l'aboutissement dramatique de cette constance dans l'endurcissement, parfois violent, que l'Ancien Testament ne cesse de fustiger²². La mise à mort de Jésus « accomplit » celle des prophètes vétérotestamentaires dont Jean-Baptiste, le prophète décapité, a été « le plus grand²³ ». Ces paroles de Paul ne sont donc en rien l'expression d'« une poussée de fièvre polémique et accusatrice dont les Juifs font les frais ». Non ! Paul ne « s'emporte » pas en faisant pleuvoir les reproches²⁴ ! Ceux-ci s'inscrivent dans une théologie définie, que l'apôtre hérite de l'Ancien Testament et qu'il enseigne déjà l'histoire de la postérité d'Abraham (Rm 9.7-13) : « Tous ceux qui sont issus d'Israël ne sont pas Israël » (Rm 9.6). Alors que les uns rejettent le message des prophètes et les tuent (Rm 11.3 qui cite 1 R 19.10), les autres – au temps d'Élie, sept mille – ne fléchissent pas le genou devant Baal (Rm 11.4 qui cite 1 R 19.18). Le rejet de Jésus et sa mise à mort ont été l'expression paroxystique de cette dualité qui caractérisait le peuple de l'ancienne alliance, que composaient « Israël » et les *Ioudaïoi*. Les paroles de Paul ne sont donc ni plus dures ni plus antisémites que celles d'Élie, mais elles prennent en compte le fait qu'au sein du peuple de Dieu de l'ancienne alliance, deux sensibilités religieuses n'ont cessé de s'affronter, l'une passant par les prophètes et Jésus, l'autre par leurs persécuteurs. L'apôtre, autrefois partisan de la seconde, inscrit son ministère pour l'Évangile et celui de ses collaborateurs dans la fidélité à la première : « Ils nous ont pourchassés », affirmation qui pourrait renvoyer au fait que Paul et ses compagnons ont été « chassés » de Thessalonique puis « pourchassés » jusqu'à Bérée, cité qu'ils ont dû quitter à cause des pressions exercées par les Juifs de Thessalonique (cf. Ac 17.1-10,13-14)²⁵.

²⁰ Voir 1 R 19.10 cité en Rm 11.3 ; 2 Ch 24.19-22 ; Néh 9.26 ; Jr 2.30 ; 26.20-24 ; le prophète Jérémie a risqué la mort à plusieurs reprises (Jr 11.18-23 ; 18.18-23 ; 20.1-6 ; 26.7-15 ; 38.1-13) ; selon une tradition juive que semble accréditer Hé 11.37, Ésaïe aurait été scié sur l'ordre du roi Manassé (cf. 2 R 21.16). Cf. Mt 23.29-39.

²¹ Cf. déjà Jésus (Mc 12.1-7) puis Étienne (Ac 7.52).

²² Cf. le rôle important que joue És 6.9-10 dans l'enseignement de Jésus (Mt 13.14-15 et par.), dans la théologie de Luc et de Paul (Ac 28.26-27) et dans celle de Jean (Jn 12.40) ainsi qu'És 53.1 dans les écrits de Jean (Jn 12.38) et de Paul (Rm 10.16).

²³ Mt 11.11.

²⁴ Les expressions sont de LÉGASSE, *op. cit.*, p. 146.

²⁵ Le verbe grec *ekdiôkô* signifie, selon le contexte, « chasser, bannir » ou « persécuter ». Pour l'emploi du mot en 1 Th 2.15, voir Charles A. WANAMAKER, *Commentary on 1 & 2 Thessalonians*, NIGTC, Grand Rapids/ Exeter, Eerdmans/ Paternoster, 1990, p. 115.

Un élément doit cependant être ajouté pour définir avec précision l'identité des *Ioudaïoi* dont l'apôtre parle dans notre texte. Car l'élimination physique des prophètes et de Jésus-Christ, due au large rejet de leur message, a été la conséquence de décisions officielles, de nature religieuse et politique. C'est le peuple des *Ioudaïoi* en tant qu'entité juridique, par ses autorités représentatives, qui s'est rendu coupable de la persécution d'Élie ou de Jérémie, de la mort d'Ésaïe ou de Jésus. Or, l'Ancien Testament comme le Nouveau distingue cette entité nationale du reste fidèle des individus Juifs qui constituent, selon la terminologie paulinienne, l'« Israël de Dieu » (Ga 6.16).

b) Les troisième et quatrième reproches

La suite des reproches que Paul adresse aux *Ioudaïoi* en 2.15-16 pose un problème de syntaxe grecque (cf. *supra*, trad. litt.). En effet, le dernier participe, « nous empêchant de parler aux non-Juifs pour qu'ils soient sauvés » (2.16), n'est pas coordonné aux quatre premiers participes du verset 15, qui eux sont tous coordonnés entre eux (« et », *kai*). C'est pourquoi, selon nous et contrairement à ce que suggèrent certains²⁶, ce dernier participe ne constitue pas un reproche supplémentaire mais livre la raison pour laquelle l'apôtre formule ses troisième et quatrième reproches : « Ils ne plaisent pas à Dieu et sont hostiles à tous les humains, nous empêchant de parler aux non-Juifs pour qu'ils soient sauvés²⁷. » Ainsi, ces reproches ne visent pas les *Ioudaïoi* en tant que *Ioudaïoi* mais en tant que personnes hostiles à l'annonce de l'Évangile aux païens et à leur pleine participation aux promesses de l'alliance. Il est utile de se souvenir à ce sujet que lorsque Paul écrit 1 Thessaloniens (en 49), l'Église venait de connaître, quelques mois plus tôt, une crise qui l'a ébranlée : la crise judaïsante, qui a entraîné la rédaction de l'épître aux Galates²⁸ et l'organisation du premier

²⁶ P. ex. LÉGASSE, *op. cit.*, p. 146, pour qui « la conduite répréhensible des Juifs » se décline « par une série de cinq participes », de même aussi RIGAUX, *op. cit.*, p. 146 et la *NBS* qui traduit : « Ce sont eux [les *Ioudaïoi*] (1) qui ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes, (2) ce sont eux qui nous ont persécutés ; (3) ils ne plaisent pas à Dieu et (4) ils sont hostiles à tous les humains ; (5) ils nous empêchent de parler aux non-Juifs pour qu'ils soient sauvés, et ils ne cessent ainsi de mettre le comble à leurs péchés. » WANAMAKER, *op. cit.*, p. 115, discerne dans le participe « nous empêchant... » une affirmation parallèle aux quatre reproches qui précèdent, mais qui explique en même temps le dernier reproche. Une telle compréhension nous paraît impossible d'un point de vue linguistique.

²⁷ Selon BASSIN, *op. cit.*, p. 105, le participe « nous empêchant de parler... » ne qualifie que le quatrième reproche : « Ils sont hostiles à tous les humains. » Nous suivons FRAME, *op. cit.*, p. 112, qui lie le participe aux troisième et quatrième reproches. La syntaxe de la phrase, qui contient deux participes au passé (aoriste) et deux participes au présent (« étant » étant sous-entendu), nous y invite.

²⁸ Nous optons pour la thèse de l'envoi de la lettre aux Églises de Galatie du Sud, créées par Paul lors de son premier périple missionnaire, rapporté en Actes 13 et 14. Cf. « Introduction à la lettre aux Galates », *Bible d'étude Semeur 2000*, p. 1783-1784.

concile de l'Église à Jérusalem (en 48). Or, cette crise judaïsante tournait tout entière autour du salut et du statut des païens convertis à Jésus-Christ.

Les troisième et quatrième reproches que Paul adresse aux *Ioudaïoi* s'inscrivent donc dans la ligne des deux premiers. Leur attitude envers l'Évangile et l'œuvre de Dieu parmi les païens, qui s'ajoute à la persécution des prophètes et au rejet du « Seigneur » (2.15) lui-même, manifeste l'obstination des *Ioudaïoi* dans leur opposition à l'action de Dieu, que nous avons soulignée plus haut. Car, déclare Paul, ils agissent ainsi « afin de²⁹ mettre constamment³⁰ le comble à leur péché » (2.16b). Par ces mots, « afin de... constamment », Paul ne suggère pas l'existence d'un projet conscient et délibéré, mais il relève le caractère inéluctable de ce que produit un cœur « incirconcis »³¹.

L'expression « mettre le comble à ses péchés », qui se retrouve sous diverses formes dans les textes juifs, a un précédent biblique principal, en Genèse 15.16, dans le contexte de la promesse faite par le Seigneur à Abraham de donner le pays de Canaan en possession à sa descendance (15.18). Cette promesse ne s'accomplirait que dans l'avenir, souligne le texte, « car la faute des Amorites n'est pas encore à son comble³² » (v. 16). On est étonné de découvrir un tel parallèle entre les *Ioudaïoi* et les Amorites, les anciens habitants païens de Canaan, sous la plume de Paul. Mais comme nous le verrons, sa présence n'est peut-être pas fortuite.

4. La colère de Dieu

L'apôtre conclut cette section par une affirmation concernant le jugement de Dieu contre les *Ioudaïoi*, qui n'a pas manqué de surprendre : « Mais la colère les

²⁹ La construction grecque *eis to anaplērōsai* peut avoir un sens final (ainsi BASSIN, *op. cit.*, p. 107, n. 1) ou consécutif (ainsi LÉGASSE, *op. cit.*, p. 152).

³⁰ En grec *pantoté*. Cependant, relève LÉGASSE, *op. cit.*, p. 153, le verbe *anaplērōō*, « combler la mesure », est à l'infinitif aoriste, ce qui ne suggère pas « une action répartie et répétée dans le temps mais... un point final ou un sommet », d'où la suggestion que « l'adverbe... revêt le sens impropre et modal (non chronologique) d'« entièrement », « totalement » ». Mais, note RIGAUX, *op. cit.*, p. 451, *pantoté* se retrouve 27 fois chez Paul avec le sens de toujours, en tout temps. L'idée de Paul pourrait donc être que *pantoté* renvoie à l'ensemble de l'histoire du rejet de l'œuvre de Dieu par les *Ioudaïoi* et que l'aoriste infinitif désigne la réalité globale qui en a résulté (cf. WANAMAKER, *op. cit.*, p. 116).

³¹ Voir ce que Moïse déclarait déjà en Dt 29.1-5, après avoir rappelé toute l'œuvre de Dieu en faveur de son peuple et proclamé une seconde fois la Loi du Seigneur aux portes du pays promis.

³² C'est ce parallèle qui est le plus strict d'un point de vue linguistique. On peut encore mentionner Dn 8.23, mais les parallèles linguistiques sont moins forts. Voir aussi *Sagesse* 19.4 ; *2 Maccabées* 6.14. Pour la littérature rabbinique, voir H. STRACK et P. BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament*, München, Beck, 1982 [1926], vol. I, p. 939.

a finalement³³ atteints » (2.16c). En effet, l'expression « les a atteints » (*ephthasen... ép'autous*) est au passé (à l'aoriste). Paul penserait-il à un événement du passé récent qui aurait été la manifestation de la colère divine ? Certains, en tout cas, ont discerné, dans ces paroles, une allusion à l'expulsion des Juifs de Rome sous l'empereur Claude en 49, que mentionne Actes 18.2³⁴, ou aux flambées de violence qui ont marqué l'année 49 à Jérusalem³⁵. Mais de tels faits rendent-ils réellement compte de la force du propos de l'apôtre ?

D'autres ont cherché à comprendre l'emploi du verbe *phtanô* en s'appuyant sur sa présence en Matthieu 12.28 : « Le règne de Dieu est parvenu jusqu'à vous » (*ephthasen eph'humas*) et ont suggéré que la colère divine était déjà à l'œuvre dans le cœur des *Ioudaïoi* ce que révélait l'endurcissement qui les animait³⁶. D'autres encore ont discerné dans l'aoriste « les a atteints » un écho grec de l'accompli hébraïque employé dans les textes prophétiques de l'Ancien Testament, qui exprime une réalité future comme déjà réalisée³⁷. Perrot, quant à lui, estime que Paul n'a pas une conception linéaire du temps : « Le futur du jugement coexiste avec la colère eschatologique de Dieu, déjà définitive³⁸. » Selon Légasse, finalement, « Dieu a porté son jugement qui... condamne [les *Ioudaïoi*] sans appel et deviendra effectif au jour de la "colère" qui ne saurait tarder ».

L'une des clés de l'affirmation de Paul nous semble être l'allusion à Genèse 15.16. Car dans ce texte, le jugement est décrété mais la manifestation de la sanction est remise à plus tard « car la faute des Amorites n'est pas encore à son comble ». L'apôtre ne chercherait-il pas à souligner en 1 Thessaloniens que Dieu, qui ne fait pas de favoritisme, traite les *Ioudaïoi* comme il a agi envers les

³³ Le grec *eis télos* signifie, selon les contextes, « finalement », « jusqu'à la fin », « pour toujours », ou « extrêmement, complètement » (BAGD, *telos*, 1, γ). Pour les diverses interprétations possibles de l'expression en 1 Th 2.16, voir RIGAU, *op. cit.*, p. 451. Selon nous, *eis to télos* est le pendant de *pantoté* (« constamment ») et devrait donc être traduit par « finalement ». Le parallèle frappant avec le *Testament de Lévi* 6.11 (« Mais la colère de Dieu les a frappés à jamais », *ephthasen dé eph'autous bè orgè tou Theou eis télos*) est exploité par Charles PERROT, « La colère est tombée sur eux à jamais » (1 Th 2,16), dans *L'Évangile exploré. Mélanges offerts à Simon Légasse*, Lectio Divina 166, Paris, Cerf, 1996, p. 296-297. Mais comme le notent François BASSIN, *op. cit.*, p. 109, n. 1, et I. Howard MARSHALL, *1 and 2 Thessalonians*, NCBC, Grand Rapids/Londres, Eerdmans/Marshall, Morgan & Scott, 1983, p. 81-82, le parallèle ne permet guère de trancher.

³⁴ Ernst BAMMEL, « Judenverfolgung und Naherwartung : Zur Eschatologie des Ersten Thessalonicherbriefs », *Zeitschrift für Theologie und Kirche* 56, 1959, p. 300s., selon WANAMAKER, *op. cit.*, p. 117.

³⁵ Voir BOCKMUEHL, *op. cit.*, « AD 44-49 as the Beginning of God's Final Wrath ? », p. 25-27, et JEWETT, *op. cit.*, p. 205, n. 5.

³⁶ Cf. MARSHALL, *op. cit.*, p. 81 et Abraham J. MALHERBE, *The Letters to the Thessalonians*, Anchor Bible 32B, New-York et al., Doubleday, 2000, p. 177.

³⁷ Voir RIGAU, *op. cit.*, p. 452.

³⁸ PERROT, *op. cit.*, p. 296.

païens³⁹ ? Le jugement est décrété, la colère les a atteints eux aussi, et parce que les *Ioudaïoi* ont mis le comble à leurs péchés, sa manifestation ne saurait tarder. Or, il est à noter que, comme pour les Amorites, cette manifestation de la colère divine semble concerner « Canaan ». Car, en 70, le jugement de Dieu est tombé sur le peuple des *Ioudaïoi* lorsque son pays, ses institutions, ses autorités et ses membres ont été ravagés, détruits ou déportés⁴⁰. Alors, *officiellement*, le peuple de l'ancienne alliance a laissé la place au peuple de la nouvelle alliance, entre lesquels le reste d'Israël, leur « tronc » commun⁴¹, assure la continuité.

5. De 1 Thessaloniens 2.13-16 à Romains 9 à 11

Nous l'avons souligné au début de cette étude : nombreux sont ceux qui opposent les paroles d'1 Thessaloniens 2.13-16 à celles de Romains 9 à 11. Nous avons cependant montré, nous semble-t-il, que la théologie de Paul y est fondamentalement la même. Elle s'articule autour de la distinction, en Israël, entre le peuple officiel, avec sa religion, ses institutions et ses membres, et le reste fidèle, sauvé par grâce en vertu de l'élection divine (cf. Rm 9.6-13 ; 11.1-6). Par ailleurs, Paul ne rappelle-t-il pas aussi, en Romains 11.3, le meurtre des prophètes par le peuple officiel à l'époque d'Élie, de même qu'en Romains 9.14-18,30-33 et 11.7-10 l'endurcissement des *Ioudaïoi* qui, selon 11.17,19, ont été « retranchés » de l'olivier qui les portait ? Et ne retrouve-t-on pas aussi, en Romains 11.9-10, une allusion indirecte au jugement qui va s'abattre sur le peuple et le pays en 70 ? Car ces versets citent le Psaume 69.23-24 – « Que leur table soit pour eux un piège, un filet, une cause de chute, un juste châtiment ! Que leurs yeux soient obscurcis, pour qu'ils ne voient rien ! Fais-leur toujours courber le dos ! » – qui ajoute dans les versets qui suivent : « Répands sur eux ta fureur, et que ta colère ardente les atteigne ! Que leur campement soit dévasté, qu'il n'y ait plus personne pour habiter leurs tentes ! » (v. 25-26).

Néanmoins, dira-t-on, la perspective est différente ! Car si 1 Thessaloniens annonce *uniquement* le jugement, Romains parle *aussi* du salut d'Israël (Rm 10.1 ; 11.26). Comment expliquer un tel infléchissement dans la pensée de

³⁹. Ce traitement identique des païens et des Juifs peut être comparé à ce texte de 2 Macc 6.13-15 (BJ) : « Quand les pécheurs ne sont pas laissés longtemps à eux-mêmes, mais que les châtiments ne tardent pas à les atteindre, c'est une marque de grande bonté. À l'égard des autres nations, le Maître attend avec longanimité, pour les châtier, qu'elles arrivent à combler la mesure de leurs iniquités ; ce n'est pas ainsi qu'il a jugé à propos d'en agir avec nous, afin qu'il n'ait pas à nous punir plus tard, lorsque nos péchés auraient atteint leur pleine mesure. »

⁴⁰. Cf. Mt 23.37-39 et WENHAM, *op. cit.*, p. 361-363.

⁴¹. Cf. l'image de l'olivier en Rm 11.17-24.

l'apôtre ? C'est qu'entre les deux lettres sept ou huit années se sont écoulées et, avec les années, les problématiques ont changé, passant de l'accueil des païens par les Juifs à celui des Juifs par les païens. En effet, à l'époque de la rédaction d'1 Thessaloniens, la difficulté tenait au fait que les *Ioudaïoi* empêchaient Paul et ses compagnons « de parler aux non-Juifs pour qu'ils soient sauvés » (1 Th 2.15) et qu'ils fassent pleinement partie du peuple de Dieu (Ac 15.1,5), mais à l'époque de la rédaction de Romains, le problème était que certains pagano-chrétiens se vantaient de leur salut au détriment des *Ioudaïoi* (Rm 11.17-22). On comprend qu'au fil du temps, Paul ait affiné ou mieux explicité sa théologie d'Israël.

Cependant, c'est faire preuve d'une profonde incompréhension de la pensée de l'apôtre de lui prêter à l'époque de la rédaction d'1 Thessaloniens des sentiments antisémites. Car, comme nous l'avons montré, les *Ioudaïoi* qu'il fustige ne sont pas tout Israël ! Tout au plus pourrait-on juger le propos de Paul très dur contre le système religieux des *Ioudaïoi*, mais en soulignant en même temps que le message qu'il annonce aux païens s'enracine dans religion des prophètes vétérotestamentaires et de Jésus, le Seigneur-Yahvé de l'alliance.

Jacques BUCHHOLD